

On s'aperçoit qu'il y a une homogénéité quasi-parfaite dans les différentes colonnes de définition, cela signifie que s'il y a une certaine hétérogénéité dans la classe des adverbes, elle se situe au niveau même des parties du discours qui constituent cette classe. Une synthèse des définitions de grammairiens permet de dégager une triple caractérisation des adverbes :

1. Une caractérisation morphologique : unanimement reconnue et admise : L'adverbe est un mot invariable.
2. Une caractérisation syntaxique : les relations de l'adverbe avec les éléments qu'il modifie.
3. Une caractérisation sémantique : l'adverbe ajoute "une valeur spéciale" à un autre terme.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNOT (F.) La pensée et la langue. 3ème édition - Paris Masson, 1939
- BRONDAL (VIGGO) : Les parties du discours. Einar, Munksgaard. Copenhague 1948 .
- CHEVALIER (J.C.), BELANCHE - BENVENISTE (C.) ARRIVE (M.) et
- PEYTARD (J.) : Grammaire Larousse de français contemporain
Dictionnaire du 18e et 20 Siècle
- DAUZAT (A.) : Grammaire raisonnée de la langue française. Paris et Lyon - 1955.
- Le BIDOIS (G. et R.) : Syntaxe du français moderne. 2 volumes, 2ème édition, Paris - Picard, 1971.
- MOUNIN, (G.) : Linguistique et philosophie
- MORTIER (R.) : Dictionnaire encyclopédique Quillet, Paris, 1962.

CONCLUSION

Pour avoir une idée d'ensemble et dégager une définition il est utile de dresser un tableau récapitulatif:

A. La colonne verticale de gauche est celle des ouvrages utilisés et les autres colonnes contiennent les différents éléments de définition.

1. D.E.Q.
- Dictionnaire encyclopedique Quillet.
2. D. XVIII-XXe
- Dictionnaire du 18e et 20e Siecle.
3. S.F.M.
- Syntaxe du francais moderne. Le BIDOIS (G. et R.)
4. G.R.L.F.
- Grammaire raisonnee de la langue francaise
DAUZA (A).
5. G.L.F.C.
- Grammaire Larousse du francais contemporain.
CHEVALIER (J.-C.), BLANCHE-BENVENISTE (C).. AR-
RIVE (M.), PEYTARD (J).

B. Le signe (+) signifie que cet emploi est mentionne dans l'ouvrage utilise.

C. Le signe (-) signifie que cet emploi n'est pas mentionne dans l'ouvrage utilise.

ouvrages	un mot sert a invar- iable	un modifier un verbe	un adj.	un adv.	un nom adj.	une phr.	une pre.	une prop'
D.E.Q.	+	+	+	+	-	-	-	-
D.XVIII-XX	+	+	+	+	-	-	+	-
S.F.M.	+	+	+	+	+	+	-	-
G.R.L.F.	+	+	+	+	-	-	-	+
G.L.F.C.	+	+	+	+	-	-	-	+

1. Les prepositions sont aussi des mots invariables.

2. Elles peuvent avoir des relations avec les autres elements de partie du discours.

3. De ce que les prepositions ne peuvent pas assumer une fonction dans la phrase ne signifie pas qu'il n'y a pas d'autres categories (comme Les adjectifs) qui peuvent avoir une, et en fin du compte, nous trouvons que cette definition ne correspond pas seulement aux categories des adverbies. Nous pensons que cette definition est tres generale et tres ambiguë. Il est impossible de donner une definition homogene pour toutes les categories adverbiales.

4. On se demande pourquoi cette grammaire ne rend pas compte de la necessite d'etablir une definition independante pour chaque categorie adverbiale?

5. Il y a de nombreuses differences entre toutes les categories adverbiales, or il est possible de les delimitier separement

6. Si les differentes categories adverbiales sont limitees, elles ne sont pas definies et homogenes, et n'ont pas forcement des traits communs, sinon, on n'aurait pas besoin de les classer en adverbies de temps, de lieu, de quantite, d'affirmation, de doute, de negation.. etc

7. Si les adverbies comme nous avons deja remarque sont des mots invariables, ils ne sont pas analogues. La combinaison des criteres semantiques, syntaxiques et fonctionnels ne peuvent pas rendre compte des differences qui existent entre les categories adverbiales.

8. En ce qui nous concerne, nous trouvons qu'il est indispensable qu'une initiative se prenne a ce propos afin d'aboutir a une definition pour chaque categorie adverbiale dite "sans famille".

Nous ne voudrions pas donner encore d'exemples, car la liste est longue, respectons-nous la limite de notre sujets.

1. On sait ce qu'est l'adverbe: Un mot invariable qui sert avant tout à modifier la signification d'un verbe et qu'habituellement on rapproche du verbe; du latin adverbium (ad-verbium ce qui est à côté du verbe) lui est venu son nom

Il peut modifier aussi le sens d'un adjectif ou d'un nom pris adjectivement, d'un autre adverbe, et même d'une phrase entière (.....); modification, bien entendu, qui ne change pas le sens du terme modifié, qui ne font qu'y ajouter telle ou telle valeur spéciale" (1).

2. "L'adverbe qui a été nommé, sur le modèle de la grammaire latine d'après une de ses fonctions (déterminant du verbe), est un déterminatif invariable qui précise, complète ou modifie le sens d'un verbe (bien manger), d'un adjectif (bien beau), d'un autre adverbe (bien loin), ou d'une préposition (il faut bien s'en aller)" (2).

3. L'adverbe est un mot invariable dont le rôle est d'apporter un élément complémentaire à :

– un verbe: il écrit souvent.

– un adjectif: il est remarquablement intelligent

– un adverbe: il écrit très souvent.

– un groupe de mots ou une préposition : il vient longtemps avant moi (3).

Après avoir vu les définitions données par la grammaire dite "traditionnelle", nous pensons que cette grammaire ne tient pas compte du fait que:

(1) Le BIDOIS (Georges et Robert): Syntaxe du français moderne. T.2 P. 579. 2ème édition, Paris - Picard, 1971.

(2) DAUZAT (A.): Grammaire raisonnée de la langue française, p. 317 Paris et Lyon- 1955.

(3) CHEVALIER (J.C.), BLANCHE BENVENISTE (Claire), ARRIVE (Michel) et PEYTARD (Jean): Grammaire Larousse du français contemporain, p 414. Librairie Larousse- Paris, 1971.

“Une définition correcte, adéquate à tout le connu, c’est un instrument de travail et de contrôle qui permet de mieux classer, de mieux dire, d’élaborer des critères plus fondés, de délimiter moins arbitrairement le domaine étudié, bref d’organiser notre connaissance des choses, d’une manière plus fidèle à la nature des choses(1)”.

D’après Georges MOUNIN, une définition serait donc un instrument de travail et de contrôle. Nous allons essayer de donner quelques définitions relevées chez les grammairiens puis à l’aide de ces définitions, nous allons essayer de montrer, si les grammairiens donnent tous une seule définition homogène et adéquate .

A. Définition de l’adverbe dans les dictionnaires:

1. “L’adverbe n’est pas un élément essentiel; c’est un mot invariable qui se place à côté d’un autre mot pour en modifier le sens. Il peut ainsi compléter : soit un adverbe (cas très fréquent d’où son nom: lat – ad verbum, près du verbe) : IL lit couramment – soit un adjectif : une maison très petite, soit un autre adverbe : il écrit tellement mal . soit parfois même un nom: un roi vraiment roi” (2)

2. L’adverbe: partie du discours neutre et invariable qui peut être rapportée à un verbe , à un adjectif , à une préposition, ou à un autre adverbe c’est à dire à toute partie du discours (autre que l’article et les déterminatifs) qui se réfère elle-même à un terme lui servant de support . Mot appartenant à cette partie du discours”(3)

B. Définition de l’adverbe chez les grammairiens:

-
- (1) MOUNIN (G): Linguistique et philosophie, p. 103
 - (2) Dictionnaire encyclopédique Quillet, par Raoul MORTIER, P. 2583, Librairie Arstide Quillet, Paris , 1962
 - (3) Dictionnaire du 18e et 20e Siècle, p. 767

Ces emplois nous revelent pourquoi, dans toutes ces phrases les adjectifs conservent leur forme primitive, Ils nous prouvent en outre de la maniere la plus incontestable, que tous les adjectifs employes adverbialement ne sont autre chose que l'element d'une expression adverbiale qu'il faut ramener a son integrite, pour en saisir tout le sens.

VIGGO BRONDAL, parle a propos de l'adverbe et son etablissement :

1. L'adverbe (***) a depuis les Grecs, constitue la plus heterogene, on peut meme dire la plus confuse, de toutes les Classes de mots, celle de beaucoup la plus difficile a limiter et eventuellement, a diviser.

2. Son etablissement fut en soi un progres; en effet, il etait manifeste qu'un grand nombre de mots ne trouvaient place dans aucune des quatre classes aristoteliciennes, meme dans leurs subdivisions. Mais la faute que l'on crea une classe unique pour tous ces sans sans famille, une categorie reliquat, non analysee (***), qui contient des mots de nature si differente que certains durent etre designes comme qualificatifs (ex. heureusement) ou determinatif (ex. ne-pas), tandis que d'autres indiquant le lieu et le temps (ex. ici, maintenant) ou le nombre (deux fois) ou encore servaient de reponse (oui) ou d'exclamation (helas). D'autres criteres morphologiques que l'invariabilite (***) n'ont peu etre trouves, et il a ete a peu pres aussi difficile de constater des traits communs syntaxiques ou logiques (i) :

Apres cette presentation de la classe adverbiale, il nous semble qu'il est tres difficile de donner une definition homogene a toutes les categories adverbiales, Mais auparavant qu'est-ce qu'une definition?

(1) VIGGO BRONDAL: Les parties du discours. p.52 .

Consideres sous le rapport de leurs significations, les ad-
verbes pourraient se partager presque en autant de classes
qu'il y a de categories differentes dans la langue, mais on se con-
tente generalement de les distinguer en adverbes de temps
de lieu, de maniere, de quantite, de negation, de doute, d'aff
irmation, de comparaison et d'interrogation. . . etc.

Les adverbes de quantite : beaucoup, peu, plus, moins
e.c. s,emploient souvent comme substantifs, ils exigent ap r-
es eux la preposition *de*: peu de gens, beaucoup de monde,
plus d'argen etc.

Nous constatons que certains adjectifs s'emploient comme
adverbes et sont par consequent invariables, comme tenir fer-
me, marcher droit. . . . etc.

1. Depuis la plus ancienne langue, les adjectifs au neutre
s'emploient concurremment avec les adverbes. Cet usage est
tres classique: penser bien creux; marcher doux(1) .

2. Aujourd' hui nous disons tout semblablement : rire
jaune: . .

sentir *bon* , *mauvais*, acheter, vendre, couter, coter, payer,
revenir valoir, *cher*; voir *claire* ,*net*, *juste*: chanter *faux*,
haut,*bas*; tenir *bon*, *ferme*; sonner *creux*, *plein*; marcher *droit*:
mener *ferme*, *roide*; filer *doux*; raisonner *juste*, *faux*. (2)

3. Il est a remarquer que ce sont seulement certains ad-
jectifs brefs et anciens, qui se pretent a cet emploi: *juste*, *ferme*
dur, *roide*, *creux*.(3)

(1) BRUNOT (F): La pensee et la langue, p. 603, 3e edition.
Paris Masson, 1936 .

(2) BRUNOT (F): La pensee et la langue. p603 .

(3) Ibid .

tage en aucun cas Cette definition que les adverbes peuvent assumer dans l'annonce comme determinatifs.

Si nous disons par exemple:

Ex: Vous etes la? *Oui*

Quelement de l'annonce se voit determine par cet adverbe?

De meme pour ce qui concerne l'adverbe *tres* nous constatons que cet adverbe ne peut jamais determiner un verbe:

Ex: Il est *tres* malade .

Ex: Il habite *tres* loin .

Mais que nous ayons une ou plusieurs definitions, le probleme reste le meme, ces definitions n'englobent pas toutes les categories adverbiales, il s'avere donc necessaire de definir chaque categorie de facon specifique .

II Discussion

"Port- Royal, suivi en France par DUMARSAIS et en Allemagne par HEMMER definit l'adverbe comme l'equivalent d'une preposition suivie de son regime (sagement avec sagesse) (1)

Viggo BRONDAL critique a raison cette definition . Pour lui, il s'agit d'une simple illustration et non pas d'une definition.

Car qu'est- ce en effet, qu'agir sagement, si ce n'est agir avec sagesse . Mais si l'adverbe peut equivaloir a une preposition avec son nom, il ne s'ensuit pas systematiquement que toute preposition suivie, d'un nom soit un adverbe.

Il est evident que, dans cette phrase:

Rome fut brulee par Neron.

Ces mots "par Neron ne constituent pas un adverbe, de plus, ils ne pourraient meme pas etre remplaces par un autre adverbe qui represente ces mots .

(1) VIGGO BRONDAL: Les parties du discours, p53. Einar Munksgaard. Copenhague, 1948 .

ETUDE SUR LES ADVERBES EN FRANCAIS : PROBLEMES DE DEFINITIONS

Dr. Jabbar Hadi Jabur
Universite de Mousul
Faculte des Lettres

I. Introduction:

Cette recherche est consacree essentiellement a evoker un probleme qui concerne la definition de l'adverbe francais.

Au cours de notre recherche, nous avons remarque que les grammairiens ne sont pas tous d'accord sur la definition donnee, nous sommes donc en presence de plusieurs definitions comme nous allons le voir plus loin .

Nous avons egalement remarque que l'adverbe, al'apposition des avis des grammairiens, peut constituer un element grammatical essentiel de l'enonce; alors, il faudra elargir la definition pour rendre compte du fait que l'adverbe *bien* est essentiel dans :

Ex: il se comporte *bien*.

Ex : Il va bien

Il existe encore un detail tres important sur lequel il faut attirer l'attention, il s'agit de la variete et du fonctionnement de chaque categorie adverbiale au sein de la phrase qui la rendent tout a fait differentes des autres categories .

Si nous prenons par exemple le mot *oui*, nous trouvons qu'il est tres loin de la definition des adverbes et qu'il ne par-